

Les nouvelles des chemins

La lettre d'information de
Chemins de Picardie,
association pour la défense
des chemins ruraux

n°8
décembre
2014

DOSSIER

Des Réseaux de Relais Locaux pour mieux couvrir le territoire régional !

EDITO du Président :

La préservation des chemins ruraux est en grande partie permise grâce aux associations locales. Nous en sommes conscients et c'est pourquoi, nous les mettons à l'honneur dans ce 8e numéro de notre lettre d'information : notre nouvelle démarche des Réseaux de Relais Locaux présentée dans le Dossier repose sur la motivation de leurs adhérents, la Rubrique Juridique précise le cadre légal de leur intervention sur les chemins et enfin, découvrez un de nos administrateurs volontaire et impliqué dans le monde associatif.

Bonne lecture !



Dominique
MOLET

Grâce aux Réseaux de Relais Locaux, Chemins de Picardie s'entoure de volontaires motivés pour veiller sur l'intégrité des chemins ruraux sur le territoire régional.

Après 5 ans d'activité, l'association a bien conscience de la demande d'informations par les acteurs des chemins sans pour autant pouvoir la satisfaire pleinement. Est alors venue l'idée de développer des réseaux avec tous les acteurs motivés.

L'objectif du réseau ?

Il s'agit de développer un échange avec les acteurs locaux qui ont une précieuse connaissance du terrain mais ne savent pas toujours comment agir. La mise en place d'un réseau de relais permet de proposer des rencontres pour discuter des expériences de chacun. L'échange d'informations et de méthodes d'action contribue à résoudre les problématiques soulevées par les utilisateurs et à maintenir l'existence des chemins.

Grâce à leurs connaissances du territoire et à leur présence sur le terrain, les acteurs deviennent de véritables référents locaux en matière de veille des chemins ruraux.



C'est l'occasion
d'organiser des
chantiers très
conviviaux !

1 et 2 et 3 réseaux!

La finalité de la démarche serait de couvrir l'ensemble de la région. Mais l'objectif de 2014 était dans un premier temps de mettre en place un réseau dans chaque département. Il a été atteint en novembre.

Ainsi, le premier réseau s'est organisé dans le sud de l'Aisne avec une majorité d'associations d'usagers des chemins ayant pour certaines déjà l'habitude de travailler ensemble. Le second, dans l'Oise, porte le nom d'Automne-Halatte et réunit des élus et des associations soucieuses du cadre de vie des habitants. Enfin, le petit dernier, dans la Somme, se situe dans les environs de Corbie et rassemble principalement des particuliers attentifs à la préservation des chemins de leur commune.

Chaque réseau a ainsi son identité et ses sujets de "prédilection". Une première rencontre permet justement d'échanger sur les constats et les besoins de chacun puis elle est suivie d'une "formation juridique" pour que l'ensemble des relais dispose des bases de la législation.

Si vous aussi, l'expérience vous tente, n'hésitez pas à vous rapprocher de Chemins de Picardie pour intégrer un réseau existant ou en créer un nouveau!

Rubrique juridique

L'intervention des associations

"Oh le chemin n'est plus praticable!!" Quelques associations (chasseurs, randonneurs, associations de réinsertion, etc.) souhaitent parfois venir en aide aux communes pour entretenir les chemins ruraux. Voici plusieurs informations qu'il est préférable de connaître :

- l'accord de la commune est indispensable pour éviter toute situation ambiguë par la suite.
- soit l'association intervient en tant que collaborateur du service public mais dans ce cas, si un accident survient, la responsabilité pour risque de la commune sera engagée. En revanche, si l'association intervient par le biais d'une offre de concours/souscription volontaire (= contribution volontaire en espèces ou en nature), seule la responsabilité pour faute de la commune sera mise en cause.
- quant à l'association, sa responsabilité pourra être engagée par une victime ou la commune en cas d'imprudence ou d'infraction.



Rencontres sur les chemins

La bourrache officinale



Cette plante mellifère (appréciée des abeilles) est également convoitée par les fourmis et les oiseaux pour ses graines riches en huiles.

Nous pouvons nous aussi la consommer : dégustées crues pour les jeunes ou cuisinées pour les plus âgées, ses feuilles ont un goût ressemblant à celui du concombre tandis que ses fleurs, que l'on peut utiliser dans les salades, rappellent l'huitre. Laissez vous surprendre...

Le Portrait

Jacky BOUCARET, administrateur

Les réseaux de relais locaux ont été inspirés par le travail mené depuis un certain temps par Jacky dans le sud de l'Aisne.

Président de l'association Gandelu Loisirs, adhérent très volontaire de Vie et Paysages et baliseur de circuits de randonnée depuis 15 ans pour le Comité départemental sur le tronçon Neuilly St Front-Château-Thierry, il est également très impliqué dans les actions de Chemins de Picardie.



Actualités

Evolution juridique pour mieux préserver les chemins?

Suite à une rencontre avec des représentants du Ministère de l'Agriculture cet été, l'association a été informée d'une proposition de loi déposée par un groupe de sénateurs et relative à l'interdiction de la prescription trentenaire acquisitive des chemins ruraux et à la possibilité de procéder à un échange.

Bien que cette proposition soit retournée en commission pour un examen plus approfondi (quant à sa mise en place), la prise de conscience des élus est nettement visible. Par ailleurs, les informations indiquées auparavant au ministère ont été reprises lors des échanges.

Il semblerait que nous soyons sur le bon "chemin" pour une évolution du cadre juridique...

Dans le prochain numéro...

Dossier : Volonté d'intégrer les chemins dans Le label Villes et Villages Fleuris

Rubrique juridique : Les incohérences du cadre juridique

Rencontres sur les chemins : Après la pluie, l'escargot...

Portrait : Christophe DEMEULEMEESTER

Avec le soutien financier de :



Crédits photo : Chemins de Picardie

Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHMANN



Chemins de Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsdepicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr